



2015

Rapport annuel

Transparency

International

Suisse

Tables des matières

Préface	4
Nos thèmes	
Lutte contre la corruption dans le secteur privé	7
Alerte éthique	9
Marchés public	10
Coopération au développement	11
Corruption dans le secteur de la santé	12
Relations publiques et publications	
Service d'information	14
Publications	15
Indice de perception de la corruption 2015	16
Annual Membership Meeting	17
Conférence internationale de lutte contre la corruption (IACC)	18
TI suisse intern	
Fête d'anniversaire	20
Membre	21
Comité	22
Assemblée général	24
Bureau et organe de révision	25
Comptes annuels	26

Transparency International Suisse

Schanzeneckstrasse 25

Case Postal

3001 Berne

0041 31 382 35 50

info@transparency.ch

www.transparency.ch

Transparency International (TI) Suisse œuvre à la prévention et à la lutte contre la corruption en Suisse. Ses activités principales consistent à dispenser des formations, à réaliser des tâches de plaidoyer et à fournir des informations sur les risques liés à la corruption et sur les programmes permettant de prévenir et de combattre ce phénomène.

Pour ce faire, TI Suisse collabore avec des entreprises de toute taille, des organisations non gouvernementales (ONG) actives dans le développement, des fédérations sportives, les administrations publiques (dans le domaine des marchés publics, en particulier) et les médias.

TI Suisse constitue un réseau d'experts et de représentants de l'administration, dont elle tire parti et qu'elle met à la disposition de tiers. Elle publie des études et des guides sur diverses facettes de la corruption en Suisse et à l'étranger ; par ailleurs, elle organise des tables rondes et des conférences.

TI Suisse est une section de Transparency International (TI) ; elle est financée par ses membres et par des dons.

Préface

L'exercice 2015 a mis Transparency International (TI) Suisse à rude épreuve : nous avons perdu coup sur coup notre directrice et le soutien financier que la DDC et le SECO nous accordaient depuis de nombreuses années. Après une longue vacance, dont nos activités ont souffert, nous avons néanmoins eu la chance d'engager un directeur enthousiaste et compétent en la personne de Martin Hilti et d'élargir notre assise financière grâce aux nouveaux donateurs. Il n'en reste pas moins que notre budget serré constitue toujours une limitation qui nous empêche d'intensifier nos activités de prévention et de lutte contre la corruption et, surtout, de les pérenniser.

Après la décision de la DDC et du SECO de ne plus consacrer de fonds de la coopération au développement à la lutte contre la corruption en Suisse, nous nous sommes demandé, lors d'un atelier stratégie, si nous agissions correctement et si nous avons fixé les priorités qui s'imposaient. À la suite de cet atelier, nous avons décidé de modifier notre orientation stratégique et de formuler des priorités plus claires. Nous entendons aussi attacher plus d'importance au développement de notre organisation et à la recherche de fonds.

Le secteur suisse de la santé ayant été secoué par plusieurs affaires de corruption, nous avons décidé en début d'année de lui consacrer notre assemblée annuelle, après avoir abordé ce phénomène dans le sport et les marchés publics lors des assemblées annuelles précédentes. Les experts –et expertes de renom invités à la table ronde ont mené un vif débat qui a mis en lumière les différentes vulnérabilités de ce secteur et les mesures qui peuvent être prises pour les combattre.

L'an passé, TI Suisse a fêté ses vingt ans d'existence lors d'une manifestation à Zurich durant laquelle Elena Panfilova, vice-présidente de Transparency International, a dressé un portrait saisissant de la corruption en Rus-

sie et de ses implications pour les investisseurs étrangers. Nos membres collectifs actifs en Russie ont loué la pertinence et la qualité de cette conférence. TI Suisse a publié une plaquette commémorative pour retracer ses principales réalisations.

Durant l'exercice écoulé, TI Suisse a répondu à plusieurs procédures de consultation et s'est exprimé devant la commission parlementaire chargée de l'examen du durcissement de la norme pénale anticorruption.

Nous devons obtenir davantage de fonds afin de disposer d'une assise plus solide et de nous professionnaliser. Pour cette raison, mes collègues du comité et moi-même tenterons tout ce qui est en notre pouvoir, lors de cette nouvelle année, pour convaincre des particuliers, des entreprises et des institutions de nous rejoindre. En espérant pouvoir continuer à compter sur votre précieux soutien, je vous remercie sincèrement de votre fidélité.

Cordialement,

Éric Martin

Président

Nos thèmes

Lutte contre la corruption dans le secteur privé

Corruption privée

En mars 2015, la Commission des affaires juridiques du Conseil des États a invité TI Suisse à une audience sur la révision de la norme pénale anticorruption. C'est Jean-Pierre Méan, membre de notre conseil consultatif, qui y a représenté notre association. La commission a ensuite décidé, avec la voix prépondérante de son président, de ne traiter la corruption privée comme délit poursuivi d'office que lorsqu'elle lèse ou compromet un intérêt public. Lors de la session d'été, le Conseil des États a suivi sa commission. Cette norme, qui laisse la porte ouverte à l'interprétation, aurait édulcoré le projet du Conseil fédéral et accru l'insécurité juridique. Loin de se rallier à la position de la Chambre haute, le Conseil national a en revanche décidé que le délit ne serait pas poursuivi d'office lorsqu'il s'agit d'un cas de peu de gravité. La Chambre du peuple estime ainsi que ces cas ne doivent être poursuivis que sur plainte, comme il en va actuellement. Cette exception est inutile, dès lors que le code pénal prévoit déjà une exemption de la peine pour les « cas de peu de gravité ». Durant la session d'automne, le Conseil des États s'est finalement rallié à la proposition du Conseil national, de sorte que la corruption privée sera un délit poursuivi d'office, sauf dans les cas de peu de gravité.

De la sorte, les Chambres fédérales comblent une lacune et posent les fondements de la lutte contre la corruption dans le secteur privé. Si TI Suisse se félicite de ce progrès, elle déplore toutefois l'absence d'une disposition interdisant le trafic d'influence (népotisme). Par ailleurs, le délit de l'octroi et

de l'acceptation d'avantages n'a pas été étendu aux agents publics étrangers et la responsabilité primaire des entreprises au sens de l'art. 102 CP ne s'applique pas à la corruption passive.

Practitioners' Circle

Fondé en 2012, notre groupe de discussion dénommé *Anti-Corruption Practitioners' Circle* réunit deux fois par an des responsables de la conformité et des personnes activement engagées dans la lutte contre la corruption dans l'entreprise. Le but de ce cercle est de donner à ces praticiens la possibilité de traiter librement, sur une base confidentielle, les difficultés qu'ils ne manquent pas de rencontrer dans leur travail quotidien. Le groupe se compose d'une vingtaine de membres provenant surtout de grandes entreprises. Chaque séance comporte deux parties : un exposé donné par un invité sur un sujet d'actualité et un débat portant sur des cas pratiques. En mai 2015, Daniel Thelesklaf, chef du service de renseignements financiers du Liechtenstein et membre du conseil consultatif de TI Suisse, s'est ainsi exprimé à Berne sur les tendances dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et leurs conséquences. Pour la deuxième séance qui a eu lieu en septembre, TI Suisse a invité Pâquerette Girard-Zappelli, responsable Éthique et conformité du Comité international olympique (CIO), qui a disserté sur les normes de conformité et les directives éthiques de l'organisation. Elle a clairement indiqué qu'une organisation sportive internationale ne peut pas se réformer si ses membres ne sont pas animés de la volonté politique nécessaire.

Alerte éthique

Le 5 mai 2015, le Conseil national a demandé le renvoi au Conseil fédéral du projet inadapté de protection des lanceurs d'alerte, que le Conseil des États avait approuvé un an auparavant. La Chambre haute a entériné dans la foulée cette demande de renvoi. En 2014 déjà, TI Suisse avait fait pression en faveur de cette demande dans la Chambre des cantons et rédigé des propositions de changement raisonnées et s'était employée à se faire entendre tant au Conseil des États que dans la commission du Conseil national. Il appartient désormais au gouvernement de revoir son projet afin d'offrir un système de protection qui soit pratique et efficace.

Marchés publics

Consultation relative à la LMP

Après avoir pris position sur le projet d'AIMP en décembre 2014, TI Suisse a aussi participé fin juin à la consultation portant sur la LMP. Notre pays doit harmoniser les deux niveaux législatifs (fédéral et cantonal) pour mettre en œuvre le nouvel AMP. TI Suisse en appelle à tout faire pour éviter que cette harmonisation serve de prétexte à une dégradation du cadre légal en vigueur, ce qui serait le cas si des mécanismes de négociation, propices à la corruption, étaient inscrits dans le droit.

Vous trouverez notre prise de position détaillée sur notre site Internet.

Coopération au développement

NGO Practitioners' Circle

Sur le modèle du Practitioners' Circle organisé pour l'économie privée, TI Suisse propose un espace d'échange aux chargés de projet et responsables de la conformité des organisations actives dans la coopération au développement. La séance 2015 de ce groupe, qui a eu lieu le 14 septembre, a compris deux volets : le matin, Matthias Schmidt, propriétaire de Mpacts et membre de TI Suisse, a expliqué les procédures et les instruments utilisés pour enquêter sur une fraude commise au sein d'une ONG. L'après-midi, des coordinateurs-trices locaux d'Action de Carême d'Inde et de la République démocratique du Congo ont fait part de leurs expériences dans le domaine de la prévention de la corruption et des difficultés qu'ils rencontrent. Il est ressorti du débat qui a suivi qu'il est impossible de lutter efficacement contre la corruption dans la coopération au développement sans une collaboration entre le Nord et le Sud.

Procédure de consultation de la ZEW0

En été 2015, la ZEW0, le service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique collectant des dons, a mis en consultation sa norme de certification et prié TI Suisse de donner son avis. Les nouvelles directives ZEW0 entrent en vigueur en 2016.

Corruption dans le secteur de la santé

Veranstaltung GV

« Le système suisse de santé publique est-il corrompu ? », tel était le sujet du débat qui a suivi l'assemblée générale 2015 de TI Suisse. Après l'exposé introductif de Heinz Locher, économiste de la santé, Urs P. Gache a animé un débat réunissant plusieurs expert-e-s et représentant-e-s de la santé suisse. Ceux-ci ont notamment déploré l'opacité des flux financiers entre médecins et industrie pharmaceutique et abordé les questions liées à la transparence des prestations et de leur qualité. Nous avons mis en ligne une vidéo de cette manifestation.

Relations publiques et publications

Informationsservice

Service d'information

TI Suisse offre un service de conférence sur diverses questions liées à la corruption. Ce service est destiné à nos membres, aux entreprises, aux associations professionnelles, aux écoles, aux instituts de formation, ainsi qu'aux autres milieux intéressés. En 2015, les membres du Comité ont prononcé sept exposés sur les divers thèmes dont s'occupe notre organisation.

Site Internet

En 2015, TI Suisse a tenu à jour son site Internet, en mettant en ligne ses communiqués de presse et autres publications sous les rubriques correspondantes. Nous recueillons des articles de presse sur les affaires et sur les sujets les plus divers et les mettons en ligne lorsque cela est possible. Nous publions aussi les articles et les interviews des membres du comité et du directeur. En raison de la pénurie de personnel, nous n'avons pas pu mettre quotidiennement à jour la revue de presse. En 2015, 48 800 personnes se sont rendues 65 131 fois sur notre site.

Newsletter

En 2015, nous avons envoyé une newsletter. Notre lettre d'information est de plus en plus lue : outre nos membres, elle est aussi distribuée à 570 abonnés.

Publications

Recueil de cas en matière de coopération au développement

La publication en 2015 des versions française et anglaise du recueil de cas en matière de coopération au développement a fait suite à la parution de l'original en allemand en 2014.

Corruption en Suisse : introduction à la législation et aux domaines sensibles

Ce dossier universitaire, publié en été 2015, est disponible auprès du secrétariat (la version électronique est gratuite, la version imprimée est payante). Cette publication est appréciée non seulement des enseignant-e-s et des étudiant-e-s, mais aussi des spécialistes des disciplines les plus diverses. TI Suisse est ainsi confortée dans son intention de produire d'autres publications spécialisées sur la corruption et de les diffuser largement.

Indice de perception de la corruption

En été 2015, le comité international de Transparency International a décidé de publier l'indice de perception de la corruption en janvier de chaque année, pour des raisons qui ont trait à sa stratégie de communication, de sorte qu'il n'a pas publié cet indice en 2015.

Annual Membership Meeting

L'assemblée annuelle des sections nationales de Transparency International s'est déroulée au début septembre à Kuala Lumpur. Les 200 délégués du monde entier ont approuvé à cette occasion la nouvelle stratégie pour la période qui va de 2016 à 2020. Avec les autres *yellow zone chapters*, c'est-à-dire les sections des dix pays les moins corrompus sur l'indice de perception de la corruption, TI Suisse a œuvré afin que la nouvelle stratégie attache davantage d'importance à la prévention.

Conférence internationale de lutte contre la corruption (IACC)

La **16^e Conférence internationale contre la corruption** a pris le relais de l'assemblée générale : réunissant 1400 participant-e-s, elle a été dominée par le scandale de corruption entourant le président de Malaisie, dans lequel une partie des fonds détournés a transité par des comptes de banque suisses. La conférence a donné des ailes aux milieux qui demandaient que toute la lumière soit faite sur le scandale. La déclaration finale adoptée par les membres exigeait la fin de l'impunité pour les personnes corrompues et l'interdiction du recours à des sociétés écrans pour dissimuler l'origine des avoirs illicites. Il y a ainsi lieu d'appliquer les principes adoptés par le G20 à Brisbane relatifs à la tenue de registres publics concernant l'identité des ayants droit économiques. Cette demande concerne aussi la Suisse.

TI Suisse interne

Fête d'anniversaire

Pour fêter son 20^e anniversaire, TI Suisse a organisé le 28 octobre 2015 un colloque intitulé « Managing Corruption Risk—Focus on Russia », qui a réuni Elena Panfilova, vice-présidente de Transparency International, invitée par TI Suisse, et Ludmilla Grechanik, associée de Deloitte Russie, invitée par notre sponsor. L'animation de la soirée a été confiée à Christoph Keller, journaliste à la RTS. Les deux conférencières, versées dans le domaine de la lutte contre la corruption en Russie, ont dressé un portrait circonstancié de la situation et des problèmes auxquels les investisseurs étrangers font face. Les membres et personnes intéressées venus en nombre se sont engagés dans un échange animé lors de l'apéritif qui a suivi les exposés.

Une synthèse du panel est disponible en anglais sur notre site, tout comme la plaquette anniversaire en allemand, français et anglais, qui retrace l'histoire de notre association.

Membres

Nos effectifs en fin d'année se composaient de 193 membres individuels (soit une augmentation de 12) et de 41 membres collectifs. Les membres sont d'une importance vitale pour TI Suisse, qu'ils aident à remplir son mandat.

Membres collectifs

ABB Suisse SA, Action de Carême, Alliancesud, B. Braun Medical SA, Basel Institute on Governance, BDO SA, BHP Brugger und Partner AG, bSquare, Caritas Suisse, Chemins de fer fédéraux (CFF), Contrôle fédéral des finances, Cotecna Inspection SA, Durrer Spezialmaschinen AG, Ecofact, Ernst & Young, Fédération des Entreprises Romandes, Fondation Ethos, Geberit International, Haute école d'économie FNHW, Helvetas Swiss Intercooperation, Implenia SA, Institute for Compliance and Quality Management SA, Kommunikation Ost West, Mercedes-Benz Suisse SA, Monbijou Bern - begleitetes Wohnen in der Stadt, Nodon Consulting AG, Noser Management AG, Pain pour le prochain, PEQ GmbH, PwC, Rieter Management AG, Ruag Corporate Services AG, SEC 1.01 AG, SGS SA, Siemens Suisse SA, Sika SA, Société suisse des entrepreneurs (SSE), Swisscom (Suisse) SA, Trüb SA, Village Power AG, World Vision Suisse et Zenhäusern Treuhand AG.

Donateurs

Nous remercions tous les donateurs individuels qui nous ont soutenus en versant des sommes diverses.

Comité

Martina Caroni ne s'est pas présentée à la réélection en 2015. N'étant plus complet depuis l'été 2014, le comité a proposé l'élection de deux membres lors de l'assemblée générale 2015.

Juriste chevronnée, Karen Egger a travaillé dans le secteur financier et exercé comme avocate auprès d'études et de sociétés internationales. Son mandat de Senior programme manager chargée du secteur privé auprès de Transparency International à Berlin en fait une excellente connaisseuse des thématiques et de la méthodologie du mouvement international.

Eric M. Amstutz, responsable éthique et conformité pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient (EAME) chez Caterpillar SA à Genève, est un chargé de conformité expérimenté qui possède des connaissances étendues de la gouvernance d'entreprise.

TI Suisse souhaite la bienvenue à son comité à Karen Egger et à Eric M. Amstutz. Le comité a ainsi la composition suivante à la fin 2015 :

Éric Martin, président, Berne (depuis 2014)

Konrad Meyer, vice-président, Winterthour (depuis 2014)

Yvan Maillard Ardeni, caissier, Marly (depuis 2010)

Karen Egger, Coppet, membre (depuis 2015)

Eric M. Amstutz, Genève membre (depuis 2015)

Deux nouveaux membres, Martina Caroni et Heinz Locher, ont été élus au conseil consultatif de TI Suisse, de sorte que cet organe se compose des personnes suivantes :

23

Nadia Balgobin, Chêne-Bourg
Martina Caroni, Bösinggen
Bernard Koechlin, Saanenmöser
Dr Zora Ledergerber, Zurich
Dr Heinz Locher, Berne
Dr Sita Mazumder, Zoug
Dr Bertrand Perrin, Tramelan
Daniel Thelesklaf, Zurich
Jean-Pierre Méan, Genève
François Mercier, Cham

Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire de TI Suisse s'est tenue le 2 juin 2015 à l'hôtel Kreuz à Berne. Le rapport annuel et les comptes annuels 2014 ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée et décharge a été donnée aux membres du comité et du bureau. Après l'assemblée, TI Suisse a tenu une table ronde sur le sujet suivant : « Le système suisse de santé publique est-il corrompu ? » (voir cette rubrique en p. 6). Cette manifestation, à laquelle a assisté un public nombreux, a révélé des informations intéressantes sur un sujet d'actualité. Une fois le débat terminé, TI Suisse a invité toutes les personnes présentes à un apéritif qui a été l'occasion de se livrer à des échanges animés.

Bureau et organe de révision

Delphine Centlivres a quitté TI Suisse à la fin juin 2015. Christine Saxer a assuré l'intérim jusqu'à la nomination du nouveau directeur, Martin Hilti, docteur en droit et avocat, qui est entré en fonction à 70 % le 15 octobre 2015.

Pendant et après ses études à Berne, Poitiers (F) et Bâle, Martin Hilti a travaillé cinq ans durant pour le service juridique de l'Office fédéral de la culture. Il a aussi occupé pendant sept ans le poste de collaborateur scientifique auprès de l'Office fédéral de la justice. Depuis cinq ans, il est chargé de cours en droit public à l'Université de Bâle.

Christine Saxer conserve son poste d'assistante à TI Suisse (à 80 %). Le bureau a pu compter sur le précieux soutien de civilistes : après Michael Walpen, qui a prolongé brièvement son service civil par un stage, nous avons accueilli Janosch Weiss, puis Felix Kurer. Nous remercions tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices pour leur dévouement et pour la besogne qu'ils ont abattue.

À la demande du comité, l'assemblée générale a décidé de changer d'organe de révision et de nommer BDO AG de Berthoud.

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre

	2015	2014
Liquidités	89'022	68'999
Créances envers des proches	62'552	28'580
Envers des tiers	1'445	1'047
Compte de correction de valeur		-500
Compte de régularisation de l'actif	3'125	1'260
<i>ACTIF CIRCULANT</i>	<i>156'145</i>	<i>99'386</i>
Mobilier et installations	1	1
<i>ACTIF IMMOBILISÉ</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
Total de l'actif	156'146	99'387
Compte de régularisation du passif	23'984	10'363
<i>ENGAGEMENTS À COURT TERME</i>	<i>23'984</i>	<i>10'363</i>
Capital libre généré	132'162	89'024
<i>CAPITAL DE L'ORGANISATION</i>	<i>132'162</i>	<i>89'024</i>
Total du passif	288'308	188'411

Comptes de résultats

	2015	2014
Subventions fédérales	0	85'000
Dons	134'812	81'347
Cotisations	89'850	92'950
Produits divers	7'123	16'165
Réductions du produit	-4'000	-3'300
<i>Total du produit</i>	<i>227'785</i>	<i>272'162</i>
Projets	143'487	184'604
Information et relations publiques	30'400	32'573
Administration et recherche de fonds	10'255	14'655
<i>Total des charges</i>	<i>184'142</i>	<i>231'832</i>
Résultat d'exploitation	43'643	40'330
Résultat financier	-244	-418
Résultat exceptionnel	-261	
Résultat annuel avant variation des fonds	43'138	39'912
<i>Variation des fonds liés</i>		
Attribution au fonds DDC	0	45'000
Utilisation du fonds DDC	0	-45'000
Attribution au fonds SECO	0	40'000
Utilisation du fonds SECO	0	-40'000
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	43'138	39'912
Variations du capital de l'organisation	43'138	39'912
Résultat annuel	0	0

Tableau de variation du capital

2014

	Valeur initiale	Attribu- tion	Utilisa- tion	Trans- ferts	Valeur finale
Capital de l'organisation					
Capital géné- ré libre	49'112			39'912	89'024
Résultat an- nuel		39'912		-39'912	
Total capital de l'organisa- tion	49'112	39'912	0	0	89'024
Capital des fonds					
Fonds lié DDC		45'000	-45'000		
Fonds lié SE- CO		40'000	-40'000		
Total capital des fonds	0	85'000	-85'000	0	0

2015

	Valeur initiale	Attribu- tion	Utilisa- tion	Trans- ferts	Valeur finale
Capital de l'organisation					
Capital géné- ré libre	89'024			43'138	132'162
Résultat an- nuel		43'138		-43'138	
Total capital de l'organisa- tion	89'024	43'138	0	0	132'162

Annexe aux comptes annuels 2015

Principes de présentation des comptes

La présentation et l'évaluation des comptes annuels sont conformes aux directives adoptées par la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Les comptes annuels donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats (« true and fair view »).

Principe de permanence

TI Suisse a appliqué pour la première fois les principes de présentation des comptes du droit suisse (art. 956 ss. CO) lors de l'établissement des comptes annuels 2015. Nous avons restructuré et modifié les chiffres de l'exercice antérieur là où cela était nécessaire. Les comptes annuels établis selon les normes comptables des Swiss GAAP RPC, qui donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats, peuvent, dans certains cas, être contraires aux dispositions légales du code des obligations suisse. Dans ce cas, nous avons choisi des méthodes de présentation et d'inscription au bilan conformes aux deux corpus de normes afin de satisfaire aux dispositions en vigueur. Les normes d'évaluation sont ainsi conformes tant aux Swiss GAAP RPC qu'au code des obligations et aux statuts.

TI Suisse fait partie de Transparency International

Transparency International (TI) Suisse, la section suisse de Transparency International, a été fondée en 1995 en tant qu'association régie par les

art. 60 et suiv. du code civil suisse et n'a pas de liens financiers avec Transparency International, dont le siège est à Berlin.

Commentaires des postes du bilan 2015

ACTIF

Liquidités

Ce poste comprend les avoirs en caisse, en banque (Raiffeisen) et auprès de Postfinance, ainsi que l'avoir auprès de Paypal.

Créances

La créance envers les proches de CHF 62 522 concerne des créances envers la Fondation pour la lutte contre la corruption et équivaut au montant du don de 2014 (CHF 28 580) et de 2015 (CHF 33'972,45), qui n'ont pas encore été versés.

Les créances 2015 d'un montant de CHF 1445,15 comprennent des postes créanciers (CHF 845) et le crédit figurant sur une carte de crédit prépayée (CHF 600.15). Les postes créanciers de CHF 845 représentent des honoraires pour conférences et des publications vendues, dont l'encaissement est attendu pour le début 2016.

Compte de régularisation de l'actif

Ce poste comprend les postes de l'actif résultant de la délimitation par matière et par exercice des postes des charges (loyer, assurance indemnité journalière en cas de maladie et assurance-accidents). Ces postes sont inscrits à l'actif à leur valeur nominale.

Actif immobilisé

La totalité des meubles est déjà amortie. Les achats d'importance, d'une valeur supérieure à CHF 3000, sont inscrits à l'actif et amortis linéairement. En 2015, TI Suisse n'a procédé à aucun achat d'importance.

PASSIF

Engagements à court terme

Il s'agit de dépenses régularisées. Pour des raisons techniques, les paiements n'ont pas pu être effectués en décembre 2015, de sorte qu'il a fallu régulariser non seulement les postes habituels, mais aussi les frais de personnel et d'exploitation. Ces postes sont inscrits au passif à leur valeur nominale.

Capital de l'organisation et fonds

Cf. le tableau de variation du capital

Résultat annuel

Par décision prise par voie de circulaire, TI Suisse a décidé d'attribuer le bénéfice annuel de CHF 43 138,45 au capital de l'organisation.

Précisions sur le produit

	2015	2014
Subventions fédérales		
DDC	0	45'000
SECO	0	40'000
Total des subventions fédérales	0	85'000
Dons		
Avina Stiftung	0	25'000
Fondation pour la lutte contre la corruption	33'972	28'580
Pestalozzi Heritage Foundation	90'000	0
TI Berlin	0	2'467
Michael Suter	0	5'000
Niklaus Steiner	0	5'000
Irene N. Staehlin	0	5'000
Dons divers	10'840	10'300
Total des dons	134'812	81'347

Cotisations

Membres collectifs	70'350	74'600
Membres individuels	19'500	18'350
Perte sur débiteurs	-4'000	-3'300
Total des cotisations	85'850	89'650

Produits divers

Honoraires de conférencier	3'338	6'986
Vente de brochures	285	370
Produit des manifestations	500	2'070
Subvention pour la brochure CD	3'000	3'500
Divers	0	3'239
Total des produits divers	7'123	16'165

Précisions sur les charges

	2015	2014
Charges de projet (projets et manifestations)		
Frais de personnel	104'813	152'608
Atelier PME	0	1'432
Campagne Droit sans frontières	300	250
Practitioners' Circle	597	0
NGO Practitioners' Circle	1'088	391
Unmask the Corrupt	0	756
Brochure Recueil des cas de la coopération au développement	2'818	2'289
Conférence sur les marchés publics	0	2'701
Conférence sur la santé	2'042	0
Anniversaire	1'756	0
Remboursement à la DDC	7'983	0
Frais de déplacement	1'878	4'184
Frais de matériel	20'212	19'993
Total des charges de projet	143'487	184'604

Information et relations publiques

Frais de personnel	19'410	28'261
Frais de matériel	3'926	4'312
Baromètre mondial de la corruption	7'064	0
Total Information et relations pu- bliques	30'400	32'573

Administration et recherche de fonds

Frais de personnel	5'176	7'537
Frais de matériel	5'079	7'118
Total Administration et recherche de fonds	10'255	14'655

Autres indications

Rémunérations versées aux membres du comité

Les membres du comité et du conseil consultatif fournissent leurs prestations à titre bénévole. Leurs dépenses leur sont remboursées en fonction des frais effectifs.

Rémunération versée à la direction

Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, ch. 24, explication 45, le montant de la rémunération versée à la direction n'est pas publié.

Les frais de personnel diminuent d'environ 30 % du fait que le bureau a été dirigé par l'assistante pendant plusieurs mois.

Engagements conditionnels

TI Suisse n'a pas d'engagement conditionnel envers d'autres personnes morales ou envers des particuliers.

Événements postérieurs à la date de clôture

À notre connaissance, aucun événement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels 2015 ne s'est produit après la date de clôture.

Fondation pour la lutte contre la corruption

Proche de l'association, la Fondation pour la lutte contre la corruption a tiré en 2015, déduction faite de ses charges, un produit de CHF 33 972,45 de

ses titres et de sa fortune. Elle portera cette somme au crédit de l'association Transparency Suisse en 2016 à la demande de celle-ci.

Rapport de performance

S'agissant du rapport de performance de TI Suisse, nous renvoyons le lecteur aux informations détaillées du présent rapport annuel. Ce rapport est disponible sur le site de TI Suisse :

<http://transparency.ch/de/ueberuns/index.php?navanchor=2110002>

